

## RAPPORT D'AUTOÉVALUATION : formation 3/4<sup>1</sup>

### Deuxième cycle : Diplôme national supérieur d'expression plastique – DNSEP Option : art

#### DOMAINE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

##### Référence 1 : Le DNSEP-ART, la formation « reine » de l'établissement c.1 ; c.2

Longtemps, la réputation d'une école supérieure d'art s'établissait sur la qualité des œuvres produites pour le passage du DNSEP. L'histoire des écoles d'art laisse penser qu'il s'agissait d'une survivance, pas totalement éteinte, de la préparation au concours du Prix de Rome, supprimé en 1968 par le Ministère Malraux, déclenchant une mise à sac joyeuse par les pensionnaires de la Villa Médicis de la gypsothèque de l'Académie de France à Rome, parangon de l'académisme.

Avec le passage au système du LMD, il y a une dizaine d'années, la formation s'est diversifiée et modifiée en profondeur, notamment par l'introduction d'un mémoire qui, après avoir suscité une forte réticence chez le corps enseignant comme chez les étudiant·e·s, donne désormais des documents et des formes d'une grande créativité et d'une grande qualité qui ont incité la bibliothèque de l'École à les cataloguer et à les documenter.

S'agissant des méthodologies des enseignements de ces deux années qui, avant le LMD, étaient nommées « phase projet », on se reportera utilement à l'Annexe commune (cf. annexe 1) versée aux dossiers d'autoévaluation des quatre formations de l'établissement, dont elle constitue les prolégomènes.

Reprenons tout d'abord les remarques et les préconisations de la précédente évaluation de l'HCÉRES en distribuant ensuite les réponses qui leur ont été apportées dans les paragraphes relatifs aux références et critères proposés pour cette nouvelle évaluation.

On s'attachera plus particulièrement aux points faibles alors pointés :

- Une insuffisante adéquation entre les ambitions de la formation (former des acteur·rice·s de l'art) et la réalité plus conventionnelle de leur professionnalisation. (cf. référence 4) ;

---

<sup>1</sup> Le comité de pilotage a pris la liberté de verser dans les documents valant preuve une annexe commune (cf. annexe 1) rendant compte de l'articulation entre les quatre formations dispensées dans l'École et de leurs fondements partagés.

- Un déficit dans les relations avec les partenaires internationaux et le manque dans ce domaine d'une visée cohérente et réfléchie. (cf. référence 2) ;
- Un taux de réussite au diplôme qui ne correspond pas aux moyens mis en jeu. (cf. Référence 10) ;
- Une responsabilisation des étudiant·e·s encore insuffisante et inégale, annexe commune (cf. annexe 1) et DAE établissement – chapitre formations) ;
- Peu de prise en compte des réalités socio-culturelles de la ville de Marseille.

Le rapport préconisait aussi une ouverture plus large vers la scène artistique, la mise en œuvre d'une politique visant la réussite au diplôme par une plus grande responsabilisation des étudiant·e·s et le déploiement d'une stratégie internationale, notamment tournée vers le Maghreb.

On fera d'emblée un sort au dernier item : la principale difficulté pour mieux prendre en compte les réalités socioculturelles de la ville de Marseille tient à la géographie et au manque relatif de transports urbains efficaces. On le sait, à Marseille, les quartiers-nord, donc à l'opposé de l'École, concentrent les classes populaires. L'offre de logement étudiant sur le campus est insuffisante et souvent trop onéreuse pour des jeunes qui ne peuvent se permettre financièrement de décohabiter. Ainsi, et cela peut sembler paradoxal, pour un·e jeune marseillais·e des quartiers-nord, les écoles supérieures d'art d'Aix-en-Provence et de Toulon sont plus accessibles que celle de Luminy.

Pour autant, bien sûr, les obstacles ne sont pas que géographiques. Pendant la période de référence, l'École a noué un partenariat avec la Fondation Culture & Diversité pour l'égalité des chances et multiplié les contacts avec les lycées dispensant un enseignement arts plastiques, comme, par exemple, le lycée Mendès-France de Vitrolles dont l'enseignante est particulièrement dynamique.

L'attention accrue à la vie étudiante et à ses aléas est aussi susceptible de favoriser une plus grande attractivité en ce domaine.

Mais, surtout, c'est la lutte résolue contre les discriminations, incluant bien sûr les discriminations liées aux classes sociales et aux origines géographiques, ainsi que la traque des préjugés et des biais cognitifs qui sera le meilleur argument pour que des jeunes de toute classe socioéconomique se sentent accueilli·e·s et bienvenu·e·s dans l'école d'art.

### **Des partenariats académiques jugés de qualité en 2015 et qui se sont renforcés depuis, en développant la pluridisciplinarité c.3 ; c.4.**

Tout au long de la période de référence, les collaborations avec les autres écoles d'art du territoire se sont maintenues et se sont développées jusqu'à l'organisation de workshops (et d'un séminaire avant la pandémie) en commun permettant la rencontre entre enseignant·e·s et étudiant·e·s des écoles supérieures d'art de PACA. Les partenariats académiques avec l'École des Hautes Études en Sciences Sociales – EHESS ont été permanents, notamment dans la relation avec l'anthropologie (Centre Norbert Elias) ainsi qu'avec Aix-Marseille Université en sciences humaines.

Ils pourraient cependant avoir été plus nourris, la pandémie ayant ralenti les projets communs, mais ils sont particulièrement prometteurs, notamment avec Aix-Marseille Université, au sein du champ des disciplines artistiques et au-delà<sup>2</sup>. En effet, AMU met ces questions au premier rang de son projet au même niveau que sa responsabilité sociétale.

On reprendra ici ce qui est mentionné pour le DAE de 1<sup>er</sup> cycle en soulignant que l'enjeu des années qui viennent sera, pour celles et ceux qui le souhaitent, de pouvoir valider

---

<sup>2</sup> Cf. chapitre « recherche » du DAE établissement

cette interdisciplinarité ou pluridisciplinarité par des doubles cursus ou des cursus croisés, et, en premier lieu, au sein de l'établissement pluridisciplinaire que constitue l'INSEAMM désormais.

On soulignera enfin la capacité de l'établissement à accompagner les étudiant·e·s et les diplômé·e·s dans la recherche des compétences nécessaires à la bonne fin de leurs projets artistiques. La 2<sup>e</sup> ville de France en regorge, dans toutes les disciplines. Les relais universitaires constitués sont ici d'une aide précieuse.

### **Une sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales encore à parfaire c.5**

Comme pour le 1<sup>er</sup> cycle en art, l'adoption de bonnes pratiques environnementales est un défi encore à relever, qui passe aussi par la capacité à sensibiliser les enseignant·e·s à la prise en compte de ces aspects dans l'accompagnement des projets des étudiant·e·s.

Dans ce sens, la présence de moniteur·rice·s au quotidien est facteur d'un début d'amélioration.

### **Référence 2 : L'aube d'une stratégie internationale – cf. annexe 1 commune**

L'absence relative de stratégie internationale, notamment vers l'aire méditerranéenne, avait été pointée en 2015 dans le rapport d'évaluation du Haut Conseil. Tout en maintenant un niveau important d'exigence dans l'accueil d'étudiant·e·s en mobilité entrante et dans l'accompagnement vers la mobilité sortante, l'établissement est désormais en capacité de mobiliser l'ensemble de la palette d'outils proposés par l'agence ERASMUS +, notamment par l'échange de personnels et d'enseignant·e·s chercheur·euse·s. Le projet MIRAMAR, décrit dans le DAE établissement, en est le premier exemple.

### **Référence 3 : La formation bénéficie d'un adossement à la recherche.**

**Cf. annexe 1 commune et DAE établissement chapitre 2**

### **Référence 4 : La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. c.1 ; c.2.**

En 2015, le rapport du Haut Conseil regrettait que les actions d'accompagnement de l'insertion professionnelle des artistes récemment diplômé·e·s soient restreintes le plus souvent à des résidences en entreprise en dehors du monde de l'art. On pourrait arguer avec le recul que c'était en partie injustifié. Le club de mécènes qui constituait le support de ces actions, « Mécènes du Sud » est, au contraire, en prise directe avec la scène artistique marseillaise. Il rassemble des collectionneur·euse·s, voire des propriétaires de centres d'art privés de qualité et des membres des conseils d'administration du FRAC PACA ou d'autres lieux de référence. Il a joué un rôle important dans « Marseille Capitale européenne de la Culture » en 2013, et dans l'événement MP 2018.

Pour autant, pendant la période de référence, la formation a élargi le spectre de ses partenariats en se rapprochant d'opérateurs de résidence, de centres d'art labellisés, de lieux plus émergents créés et animés par des artistes. Des bourses d'aide à la production sont délivrées après appels à projets coadministrés avec ces lieux. On remarque ainsi que les diplômé·e·s de l'École sont très présent·e·s dans les différents événements de la scène marseillaise. Certain·e·s ont ouvert des ateliers collectifs et ont pu bénéficier, quand il·elle·s le souhaitaient, d'un accompagnement méthodologique de la part de l'École.

Si la pandémie a freiné un temps ces actions, elles ont depuis repris en s'amplifiant, notamment grâce au soutien du ministère de la Culture via le dispositif « l'Été culturel » encore appelé « Rouvrir le monde » à l'été 2021, grâce auquel l'établissement a été l'opérateur d'une

quarantaine de résidences de création pour des diplômé·e·s de l'École qui ont mis en œuvre des projets de création partagée avec les publics.

Une nouvelle opération intitulée « le Printemps du printemps » vise à accompagner la production des artistes qui nouent un partenariat avec un lieu inscrit dans le réseau sélectif « Provence Art Contemporain », auquel appartient l'établissement, en vue d'une exposition monographique ou collective pendant le Printemps de l'art contemporain organisé par ce réseau avec le soutien des collectivités et de l'État, temps fort de la saison artistique marseillaise.

### **Un accompagnement renforcé à la professionnalisation en cours de cursus c.3**

Parallèlement aux actions menées après le diplôme, les enseignements relatifs à la professionnalisation de la formation se sont renforcés et ont été organisés systématiquement. Ils sont de plusieurs ordres : des modules professionnalisants mis en œuvre par des partenaires compétents<sup>3</sup> ; des cours de droit de la propriété littéraire et artistique (crédités) ; des séances spécifiques d'initiation aux réalités du régime social et fiscal des artistes-auteur·e·s.

Le partenariat avec le salon d'art contemporain d'ampleur nationale Art-o-rama a été poursuivi avec une relance du Prix de l'École attribué à un·e diplômé·e en art et en design et désormais nommé le *Prix François Bret*, du nom du directeur fondateur de l'école d'art et d'architecture de Luminy.

On regrettera cependant que l'École n'ait plus de lieu de monstration en centre-ville, celui dont elle disposait rue Montgrand, non loin du musée Cantini, ayant été repris par son propriétaire. Cela reste un enjeu pour la période à venir car l'éloignement géographique relatif des lieux de l'art le rend indispensable pour favoriser une monstration des travaux, pendant et après les études, ce qui est le gage d'une insertion professionnelle accrue. Des pistes sont en cours d'étude en partenariat avec la Ville de Marseille.

## **DOMAINE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION**

### **Références 5, 6 et 7 et critères afférents**

Les réponses apportées à ces références et à ces critères sont abordées dans l'annexe commune (cf. annexe 1) aux quatre formations et dans le 3<sup>e</sup> chapitre du « DAE établissement » consacré aux formations.

On ajoutera à ces propos qu'en 2<sup>e</sup> cycle, l'accompagnement individualisé de l'étudiant·e est renforcé par rapport au 1<sup>er</sup> cycle et s'intensifie tout au long du cursus, qu'il s'agisse du suivi de la rédaction du mémoire et de sa soutenance et de la production des travaux qui serviront de base principale à l'obtention du diplôme. Il est important de noter que cet accompagnement mobilise l'équipe pédagogique au-delà des enseignant·e·s qui interviennent en 2<sup>e</sup> cycle. Il est aussi utile de préciser qu'il n'y a pas d'équipe dédiée au 2<sup>e</sup> cycle et d'équipe dédiée au 1<sup>er</sup> et que les équipes de coordination qui sont constituées changent chaque année en prenant soin d'assurer pour le 2<sup>e</sup> cycle une continuité par cursus. Ainsi, l'équipe de suivi de la première année de 2<sup>e</sup> cycle « monte » avec les étudiant·e·s en année diplômante.

---

<sup>3</sup> Art-Cade ; Les Têtes de l'art ; Dos Mares (dimension internationale) ; *Document d'artiste* (constitution d'un portfolio)...

### **DOMAINE 3 : L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DE LA FORMATION**

On se référera au propos développé dans l'Annexe commune (cf. annexe 1), mais on ajoutera deux points spécifiques au 2<sup>e</sup> cycle en art et à ses diplômé·e·s.

Comment mesurer l'attractivité d'un 2<sup>e</sup> cycle en art dans une école supérieure d'art ?

- L'évolution du nombre de candidat·e·s à l'entrée en 2<sup>e</sup> cycle venant d'une autre école ou admis·se dans un autre 2<sup>e</sup> cycle et qui choisissent celui-ci ;
- Au moment du diplôme, la qualité des pièces proposées et l'intérêt qu'elles suscitent chez le jury, mais aussi le public, notamment le public averti, lors de l'exposition des diplômé·e·s ;
- Plus contre-intuitif, en mesurant la capacité des diplômé·e·s à aborder la scène parisienne. D'un strict point de vue économique, Paris, augmentée de la petite couronne parisienne, est devenu un « cluster » international de l'art et du marché de l'art, au sens qu'il concentre les éléments les plus puissants d'une filière économique aux fins d'atteindre une plus grande visibilité. Ce « cluster » ne fait que se renforcer, notamment depuis le Brexit. Sur la période de référence, on compte plusieurs artistes diplômé·e·s qui sont désormais représenté·e·s par une galerie parisienne et qui figurent dans des collections publiques et privées de référence. Cette reconnaissance parisienne peut passer par Marseille, certaines galeries développant une double implantation.

S'agissant de ce dernier item, l'enjeu sera donc de trouver les moyens d'accompagner les diplômé·e·s de l'École vers la scène nationale en suscitant les rencontres avec les prescripteur·rice·s, les séjours professionnels à Paris, des événements spécifiques.

On terminera par la capacité qu'a eue le service communication de l'École à mobiliser des journalistes spécialisé·e·s, tant dans la presse locale que nationale, spécialisée ou généraliste, pour valoriser les événements organisés et surtout les artistes. Une revue de presse pourra le cas échéant servir de document valant preuve.

### **DOMAINE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION**

Outre ce qui a été écrit dans l'Annexe commune (cf. annexe 1) sur ce domaine, on ajoutera les points suivants, plus spécifiquement appliqués au DNSEP-ART.

Le rapport précédent du HCÉRES avait pointé la nécessité d'impliquer et de responsabiliser les étudiant·e·s dans la vie de l'École, ce qui a été fait, notamment par la création du Conseil des enseignements, de la recherche et de la vie étudiante (Cerve).

Mais, l'amélioration de cette formation de 2<sup>e</sup> cycle en art passe aussi par la confrontation régulière des productions des étudiant·e·s avec les formes les plus émergentes et les plus contemporaines. Cette dynamique est à l'œuvre dans l'École, grâce à une attention portée par les enseignant·e·s aux formes les plus nouvelles, les schémas les plus inattendus et de nouveaux corpus de références, tant en histoire de l'art qu'en sciences humaines et sociales plus largement, incluant des corpus politiques parfois revendicatifs. C'est en cela que le processus de recherche engagé par *Le Bureau des Positions*, adosse à la recherche les enseignements, mais va au-delà en renouvelant les enseignements-mêmes.

Cette amélioration continue de la formation se traduit dans le taux de réussite au diplôme. Le rapport de 2015 regrettait un taux de réussite faible au regard des moyens mis en œuvre. Sur la période de référence, il se monte en moyenne à 83,2 %, si l'on considère le nombre de diplômé·e·s par rapport au nombre d'étudiant·e·s inscrit·e·s. Il côtoie les 100 % si

l'on considère le nombre d'étudiant·e·s présenté·e·s au diplôme, le jury confirmant l'évaluation du corps enseignant.

## **Conclusion**

La qualité des travaux présentés lors du diplôme, la capacité qu'ont les diplômé·e·s à créer et à maintenir une activité artistique dans la durée, sont le gage d'une formation réussie, qui gagne en attractivité tout au long de la période. La vivacité de la scène marseillaise favorise leur insertion professionnelle. On croit aussi remarquer, notamment par le taux de réponse aux appels à projets diffusés par le service de la professionnalisation, un sentiment d'appartenance plus grand à l'École, ce qui n'a pas toujours été le cas. La multiplication des actions en direction de l'accompagnement des *alumni* est aussi un facteur explicatif. Cette jeune scène constitue en quelque sorte le « Conseil de perfectionnement » continu de l'École, certes de manière informelle mais néanmoins assez efficace.